

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DE L'OUTAOUAIS QUÉBÉCOIS

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2017

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DE L'OUTAOUAIS QUÉBÉCOIS

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2017

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 13

STEVE BÉLIVEAU | CPA

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
SOCIÉTÉ ALZHEIMER DE L'OUTAOUAIS QUÉBÉCOIS

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la SOCIÉTÉ ALZHEIMER DE L'OUTAOUAIS QUÉBÉCOIS, qui comprennent le bilan au 31 mars 2017, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

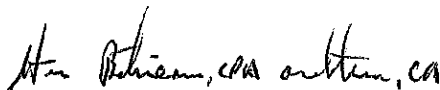
Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, les produits de la SOCIÉTÉ ALZHEIMER DE L'OUTAOUAIS QUÉBÉCOIS comprennent entre autres, certains produits de dons et d'activités de levée de fonds qui ne se prêtent pas à un audit complet selon les procédures d'audit. Notre audit de ces produits a donc été limité à une comparaison des produits enregistrés avec les dépôts bancaires. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de dons et d'activités de levée de fonds, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice clos le 31 mars 2017, de l'actif à court terme au 31 mars 2016 et 31 mars 2017 et de l'actif net au 1^{er} avril 2016 et au 31 mars 2017.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la SOCIÉTÉ ALZHEIMER DE L'OUTAOUAIS QUÉBÉCOIS au 31 mars 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Steve Béliveau, CPA auditeur, CA
Gatineau, le 9 juin 2017

	2017	2016
Produits		
Subvention; Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais	644 494 \$	636 851 \$
Subvention; Carrefour de soutien aux aidants Outaouais (APPUI)	100 788	69 772
Contributions des usagers	93 201	85 189
Dons	65 916	52 743
Activités de levée de fonds	48 955	120 885
Subvention; Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CREO)	-	66 000
Subvention; autres organismes	3 205	2 950
Contribution; FQSA (Partenaires Santé Québec)	10 166	-
Formations à la clientèle	6 023	3 414
Subvention; Emploi Québec	5 588	2 295
Subvention; Ville de Gatineau	-	2 800
Intérêts	3 249	3 860
Divers	2 874	445
Cotisations	720	1 185
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	9 803	629
	<u>994 982</u>	<u>1 049 018</u>
Charges d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux	725 126	661 667
Activités de levée de fonds	8 697	50 747
Amortissement des immobilisations corporelles	21 324	8 520
Assurances	6 065	7 102
Cotisation FQSA	9 511	9 072
Cotisations, taxes et permis	4 578	4 579
Déplacements	17 117	15 523
Énergie	7 737	8 675
Entretien et réparations	7 182	10 697
Formations	5 649	300
Frais bancaires	4 109	3 914
Frais d'activités - utilisateurs et proches aidant	24 907	26 787
Frais de bureau	28 483	39 153
Honoraires professionnels	29 233	11 459
Intérêts sur dette à long terme	-	4 304
Loyer	88 033	81 352
Mauvaises créances (recouvrées)	(129)	1 411
Nourriture	1 131	1 656
Publicité et représentation	29 124	26 049
Sous-traitants	7 256	652
Télécommunications	4 556	8 993
	<u>1 029 689</u>	<u>982 612</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges d'exploitation	<u>(34 707)</u>	<u>66 406</u>
Autres produits (charges)		
Gain sur cession d'immobilisations	-	131 083
Charges de relocalisation & déménagement	-	(9 399)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations disposées	-	21 888
	<u>-</u>	<u>143 572</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>(34 707) \$</u>	<u>209 978 \$</u>

	Grevé d'une affectation interne		2017	2016
		Non affecté	Total	Total
Solde au début	315 000 \$	244 879 \$	559 879 \$	349 901 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	(34 707)	(34 707)	209 978
Affectation interne	<u>(83 727)</u>	<u>83 727</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	<u>231 273 \$</u>	<u>293 899 \$</u>	<u>525 172 \$</u>	<u>559 879 \$</u>

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DE L'OUTAOUAIS QUÉBÉCOIS

BILAN

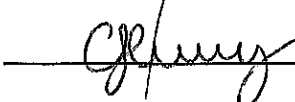
31 MARS 2017

Page 5

	2017	2016
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	51 962 \$	75 250 \$
Dépôts à terme réalisables à court terme (note 4)	186 799	183 950
Débiteurs (note 3)	41 563	51 160
Subventions à recevoir	10 713	21 272
Frais payés d'avance	<u>3 416</u>	<u>1 710</u>
	294 453	333 342
Placement réservé (note 4)	231 273	315 000
Immobilisations corporelles (note 5)	197 511	26 210
Actifs incorporels (note 6)	<u>11 431</u>	<u>11 431</u>
	<u>734 668 \$</u>	<u>685 983 \$</u>
Passif		
Passif à court terme		
Emprunt bancaire (note 7)	21 \$	24 \$
Créditeurs et charges à payer (note 8)	109 670	121 402
Apports reportés (note 9)	<u>1 290</u>	<u>280</u>
	110 981	121 706
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 10)	<u>98 515</u>	<u>4 398</u>
	<u>209 496</u>	<u>126 104</u>
Actif net		
Grevé d'une affectation interne (note 15)	231 273	315 000
Non affecté	<u>293 899</u>	<u>244 879</u>
	<u>525 172</u>	<u>559 879</u>
	<u>734 668 \$</u>	<u>685 983 \$</u>
Éventualité (note 14)		
Engagement contractuel (note 17)		

Pour le conseil d'administration,

 administrateur

 administrateur

	2017	2016
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(34 707) \$	209 978 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	21 324	8 520
Amortissement des apports reportés	<u>(9 803)</u>	<u>(22 517)</u>
	(23 186)	195 981
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	9 597	(17 255)
Subventions à recevoir	10 559	(21 272)
Frais payés d'avance	(1 706)	(227)
Créditeurs et charges à payer	(11 732)	58 864
Apports reportés	<u>1 010</u>	<u>(2 220)</u>
	<u>(15 458)</u>	<u>213 871</u>
Activités d'investissement		
Acquisition de dépôts à terme	(2 849)	(472 760)
Encaissements de dépôts à terme	-	59 542
Encaissement de placement réservé	83 727	54 904
Acquisition d'actifs incorporels	-	(11 431)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(88 705)	(16 754)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	-	418 832
Apports afférents aux immobilisations corporelles	<u>-</u>	<u>(75 258)</u>
	<u>(7 827)</u>	<u>(42 925)</u>
Activités de financement		
Variation nette de l'emprunt bancaire	(3)	5
Remboursement de la dette à long terme	<u>-</u>	<u>(110 818)</u>
	<u>(3)</u>	<u>(110 813)</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(23 288)	60 133
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>75 250</u>	<u>15 117</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u>51 962</u> \$	<u>75 250</u> \$
Constitution de la trésorerie et équivalents de trésorerie		
Encaisse	<u>51 962</u> \$	<u>75 250</u> \$

1. Statut et objectif de l'organisme

Société Alzheimer de l'Outaouais Québécois, un organisme privé sans capital-actions constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour mission de soutenir ainsi que d'informer les aidants naturels et les intervenants et de sensibiliser la population à la maladie d'Alzheimer ainsi qu'aux services offerts. La Société Alzheimer de l'Outaouais Québécois est enregistrée à titre d'organisme de bienfaisance et est exonérée d'impôts sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Constatation des produits

L'organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges reliées sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme est raisonnablement assuré de sa réception. Les apports reçus en dotation sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

- Les apports reportés afférents aux immobilisations sont amortis au même rythme que les immobilisations auxquelles ils se rattachent.
- Les produits tirés de contributions des usagers et de formations à la clientèle sont constatés lorsque le service est rendu.
- Les cotisations sont constatées au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent.
- Les intérêts non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées à leur coût d'origine. Les immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports sont présentées à leur juste valeur à la date de l'apport. L'amortissement est calculé en fonction de la durée de vie estimative des immobilisations corporelles selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes suivantes :

	Périodes
Améliorations locatives	10 ans
Enseigne	10 ans
Matériel informatique	5 ans
Mobilier de bureau et d'hébergement	10 ans

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût et amorti selon la méthode de l'amortissement dégressif. Au 31 mars 2017, la durée de vie utile de tous les actifs incorporels détenus par l'organisme est indéfinie et il n'existe aucun indice de perte de valeur, ils sont donc non-amortissables.

Les actifs incorporels sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur juste valeur peut être inférieure à leur valeur comptable. Lorsque la valeur comptable d'un actif incorporel excède sa juste valeur, une perte de valeur d'un montant égal à l'excédent est comptabilisée aux résultats.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent plusieurs heures à chaque année pour aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

3. Débiteurs

	2017	2016
Contributions des usagers et autres débiteurs	31 438 \$	21 305 \$
Provision pour créances douteuses	<u>-</u>	<u>(369)</u>
	31 438	20 936
Sommes à recevoir de l'État; taxes de vente	8 708	21 684
Intérêts courus	<u>1 417</u>	<u>8 540</u>
	<u>41 563 \$</u>	<u>51 160 \$</u>

4. Dépôts à terme et placement réservé

	2017	2016
Dépôt à terme, 0,65%, échéant en juillet 2017	114 744 \$	114 744 \$
Dépôt à terme, 1,10%, échéant en mars 2018	12 663	12 526
Dépôt à terme, 1,10%, échéant en mars 2018	13 815	13 664
Dépôt à terme, 0,50%, échéant en août 2017	276 850	358 016
Placement réservé	<u>(231 273)</u>	<u>(315 000)</u>
	186 799	183 950
Dépôts à terme réalisables à court terme	<u>186 799</u>	<u>183 950</u>
	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>

5. Immobilisations corporelles

	2017		2016	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Améliorations locatives	194 587 \$	18 968 \$	175 619 \$	11 938 \$
Enseigne	3 848	452	3 396	3 781
Matériel informatique	16 552	12 899	3 653	5 963
Mobilier de bureau et d'hébergement	<u>78 832</u>	<u>63 989</u>	<u>14 843</u>	<u>4 528</u>
	<u>293 819 \$</u>	<u>96 308 \$</u>	<u>197 511 \$</u>	<u>26 210 \$</u>

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu des apports en immobilisations pour un montant de 103 920\$.

6. Actifs incorporels

	2017 Valeur nette	2016 Valeur nette
Logiciels	<u>11 431</u> \$	<u>11 431</u> \$

7. Emprunt bancaire

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 100 000\$ (100 000\$ - 2016) au taux de 7,70% (7,70% - 2016). Cette marge de crédit est renouvelable annuellement et non-garantie.

8. Créditeurs et charges à payer

	2017	2016
Fournisseurs et charges à payer	24 823 \$	53 467 \$
Salaires et avantages sociaux à payer	71 969	56 480
Sommes à remettre à l'État; remises à la source	<u>12 878</u>	<u>11 455</u>
	<u>109 670</u> \$	<u>121 402</u> \$

9. Apports reportés

	2017		2016	
	Produits sur atelier de formation perçus d'avance	Apport reporté - Aide aux démunis	Produits sur atelier de formation perçus d'avance	Apport reporté - Aide aux démunis
Solde au début	280 \$	-	-	2 500 \$
Montants constatés à titre de produits	(280) \$	-	-	(2 500) \$
Montants reçus pour l'exercice suivant	<u>1 290</u> \$	<u>-</u>	<u>280</u> \$	<u>-</u>
Solde à la fin	<u>1 290</u>	<u>-</u>	<u>280</u>	<u>-</u>

10. Apports reportés afférents aux immobilisations

	2017	2016
Subvention RHDCC - équipement Snoezelen (note 11)	3 770 \$	4 398 \$
Don d'améliorations locatives (note 12)	90 825	-

10. Apports reportés afférents aux immobilisations (suite)

Fédération des médecins spécialistes - trousse de matériel adapté (note 13)

<u>3 920</u>	<u>-</u>
<u>98 515 \$</u>	<u>4 398 \$</u>

11. Apports reportés afférents aux immobilisations - RHDC pour équipement Snoezelen

	2017	2016
--	------	------

Solde au début	4 398 \$	5 026 \$
Amortissement de l'exercice	<u>(628)</u>	<u>(628)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>3 770 \$</u>	<u>4 398 \$</u>

12. Apports reportés afférents aux immobilisations - Don d'améliorations locatives

	2017	2016
--	------	------

Don en améliorations locatives	100 000 \$	-
Amortissement de l'exercice	<u>(9 175)</u>	<u>-</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>90 825 \$</u>	<u>- \$</u>

13. Apports reportés afférents aux immobilisations - Fédération des médecins spécialistes pour trousse de matériel adapté

	2017	2016
--	------	------

Montant reçu au cours de l'exercice	<u>3 920 \$</u>	<u>- \$</u>
-------------------------------------	-----------------	-------------

14. Éventualité

Une poursuite de 57 555\$ a été intentée contre l'organisme par un ancien employé. Ce dernier a aussi intenté deux autres recours devant la Commission des relations du travail et la Commission des lésions professionnelles pour des compensations financières non déterminées à ce moment. L'organisme a contesté ces réclamations qui, de l'avis de la direction, sont sans fondement. Il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement des litiges et le montant que la société pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été constituée dans les états financiers.

15. Affectation interne

Une réserve de 315 000\$ pour éventualités a été créée le 31 mars 2016 par le conseil d'administration pour affecter des liquidités pour des imprévus et de futurs achats de matériels supplémentaires compte tenu de l'augmentation de la diversité dans les services.

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a autorisé l'utilisation de 83 727\$ des fonds affectés pour l'acquisition d'améliorations locatives. Le solde de l'affectation interne au 31 mars 2017 est donc de 231 273\$ (315 000\$ en 2016).

L'organisme ne peut utiliser les montants du placement réservé à d'autre fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

16. Instruments financiers

Risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs et aux subventions à recevoir.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

17. Engagement contractuel

L'organisme est locataire d'un immeuble en vertu d'un bail venant à échéance en mai 2025. Les versements mensuels du loyer sont au montant de 7 847\$ (coût et les taxes applicables incluses). Les loyers minimums futurs totalisent 761 160\$ et comprennent les versements suivants pour les cinq prochains exercices.

2018	94 164 \$
2019	94 164
2020	94 164
2021	94 164
2022	94 164
Autres	<u>290 340</u>
	<u>761 160 \$</u>

18. Dépendance économique

L'organisme est dépendant économiquement de la subvention versée par le Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais qui est sa principale source de revenu à 65% des produits totaux.

19. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2016 ont été reclassés afin de rendre leur présentation comparable à celle de l'exercice 2017.